

CONSULTER

CONCERNER

CONSTRUIRE

POURQUOI UN CONSEIL CONSULTATIF CITOYEN ?

- > Conserver la proximité au niveau des communes déléguées.
- > Adapter la communication selon les publics.
- > Améliorer les pratiques démocratiques afin que les citoyens deviennent des **acteurs** engagés.
- > Associer les citoyens aux décisions influençant leur qualité de vie. Avoir une attention particulière auprès des jeunes de moins de 25 ans.
- > Renforcer le lien social, dans un esprit de respect et de bienveillance.
- > Créer un dynamisme sur tout le territoire.
- > Valoriser la pensée et la parole.

SUR QUELS THÈMES ?

- > Amélioration du cadre de vie et de l'environnement
- > Social / Animation
- > Économie / Mobilité

À QUOI VA SERVIR LE CONSEIL CONSULTATIF ?

- > **Réfléchir ensemble** à ce qui fonctionne bien, ce qui peut être amélioré, aux nouveaux projets.
- > **Maintenir un lien de proximité** entre élus, services, habitants, acteurs locaux, associations.
- > **Favoriser la concertation** sur les décisions importantes pour le développement et le devenir du territoire.
- > **Participer à l'animation de la commune** par le biais de projets et d'initiatives.
- > **Créer un lien** entre le conseil consultatif et le(s) conseil(s) municipal(aux) enfants ou jeunes.
- > **Favoriser l'expression sur des sujets de préoccupation** des habitants et des jeunes et la relayer ; contribuer à la **co-construction de projets** permettant d'y apporter une réponse ; être un **relais d'information**.
- > **Mener des réflexions** et faire des propositions à la collectivité.
- > Avoir une attention particulière à l'**accueil des nouveaux arrivants**.

Envoyez vos
candidatures
jusqu'au **23 mai**

Plus d'infos sur
beaupreaudenmauges.fr


Beaupreau
en Mauges

L'appel
aux volontaires
est lancé !

«
CONSEILS
CONSULTATIFS
CITOYENS

CONCRÉTISONS
VOS IDÉES
»


Beaupreau
en Mauges

VOUS SOUHAITEZ FAIRE PARTIE DU CONSEIL CONSULTATIF CITOYEN DE VOTRE COMMUNE ?



Envoyez votre candidature grâce à ce coupon-réponse, **jusqu'au dimanche 23 mai**, auprès de votre mairie déléguée ou via le formulaire en ligne sur le site beaupreauenmauges.fr

Je suis un homme une femme

Nom : _____

Prénom : _____

Âge : 15 à 29 ans 30 à 44 ans 45 à 59 ans
 60 à 74 ans 75 ans et +

Commune déléguée de Beaupréau-en-Mauges : _____

Profession : _____

Je suis membre d'une association.

Si oui, laquelle : _____

Je suis responsable d'un commerce, d'une entreprise.

Si oui, laquelle : _____

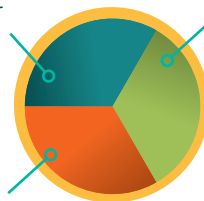
Adresse mail : _____

Téléphone : _____

Ma motivation en quelques mots : _____

COMMENT SERONT RÉPARTIS LES CONSEILLERS CONSULTATIFS ?

1/3 tiré au sort sur les listes électorales



1/3 désigné par le conseil délégué afin d'assurer un équilibre des conseillers (hommes/femmes, tranche d'âge, milieu professionnel...)

1/3 tiré au sort parmi les candidatures spontanées (modalités de participation sur beaupreauenmauges.fr à partir du 10 mai)

60 ÉLUS MUNICIPAUX

75 CONSEILLERS CONSULTATIFS

10 COMMUNES DÉLÉGUÉES

Commune déléguée	Élus municipaux	Conseillers consultatifs
ANDREZÉ	5	6
BEAUPRÉAU	14	12
LA CHAPELLE-DU-GENÊT	5	6
GESTÉ	8	9
LA JUBAUDIÈRE	4	6
JALLAIS	7	9
LE PIN-EN-MAUGES	6	6
LA POITEVINIÈRE	4	6
SAINT-PHILBERT-EN-MAUGES	1	6
VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE	6	9

DES QUESTIONS ?

CONTACTEZ VOTRE MAIRIE DÉLÉGUÉE

QUEL PROCESSUS SUITE AUX CONTRIBUTIONS ?

Le maire et les élus font remonter les idées ou questions des conseils consultatifs **au niveau des commissions concernées** par le ou les sujet(s).

COMMENT ET PAR QUI SERA PRISE LA DÉCISION FINALE ?

Le conseil consultatif a un **rôle consultatif** et non décisionnaire.

La **gouvernance reste entre les mains des élus** (désignés au suffrage universel) mais ils doivent avoir une oreille attentive auprès des conseils consultatifs et leur transmettre un **retour clair**.

QUEL PLANNING PROPOSÉ ?

23 MAI Fin de l'appel à candidature	15 JUIN Composition des conseils consultatifs citoyens	24 JUIN Validation en conseil municipal de la composition des conseils
---	--	--

DÉBUT JUILLET

Réunion d'information et prise de contact

SEPTEMBRE

Première réunion par commune déléguée